



LAMARCHE-SUR-SAÔNE

« Un village où il fait bon vivre »

INFO LAMARCHE N°13 - Février 2023

LE MOT DU MAIRE



Vendredi 13 janvier, le Maire entouré des membres du Conseil Municipal vous a présenté ses vœux de bonne et heureuse année 2023.

« L'année 2023 commence dans un climat économique et social peu réjouissant : après la crise de la Covid, la guerre en Ukraine, nous devons affronter maintenant les problèmes d'énergie, l'augmentation générale des prix, les difficultés liées au réchauffement climatique...

Cette situation anxiogène ne doit pas nous empêcher de continuer à réaliser les projets destinés à améliorer le cadre de vie de tous les habitants de notre commune. Nous espérons tenir le cap en terminant les travaux commencés et programmés mais aussi en mettant en œuvre d'autres réalisations dont j'ai eu l'occasion de parler le vendredi 13 janvier, lors de la présentation de mes vœux, auxquels toute la population était conviée.

Je voudrais rappeler l'importance de **télécharger l'application "PanneauPocket", gratuite**, que nous utilisons très fréquemment pour vous tenir au courant de l'actualité lamarchoise ; elle vous donne accès aux alertes météo préfectorales, aux informations utiles et ponctuelles de nos services, aux manifestations organisées par les diverses associations sur notre commune.

A cet effet, vous trouverez un guide d'installation de cette application dans la rubrique "INFO PRATIQUES" de ce bulletin ; si toutefois vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à venir en mairie où les secrétaires ne manqueront pas de vous aider dans cette démarche.

Au nom de toute l'équipe municipale et de moi-même, je vous réitère tous nos vœux pour 2023 ».

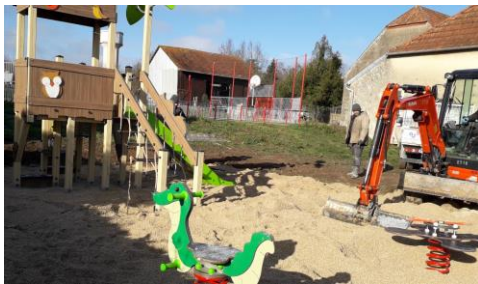
Le Maire, Patrick Bovet

Le point sur les travaux, rue des Ecoles, momentanément interrompus par les conditions climatiques hivernales

- le « City Stade » est terminé... ou presque : le revêtement de la piste attend, certes une météo plus favorable, mais aussi la disponibilité des entreprises sollicitées.



- l'installation des jeux elle aussi terminée (société AJ3M de Couchey ; devis de 16 464 €)



Il ne restera plus qu'à sécuriser le site avant de l'ouvrir au public et aux écoles.

Les illuminations et décorations de Noël

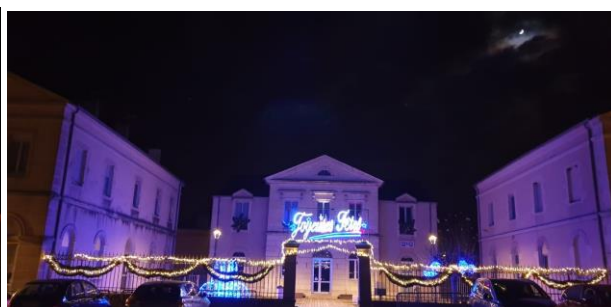
En cette période de restriction énergétique, alors que le prix de l'électricité flambe « illuminer ou ne pas illuminer ? » c'est la question que se sont posée toutes nos communes rurales...



En tous cas, rien n'empêchait d'installer des décorations visibles de jour... sur les bâtiments communaux, mairie, église, écoles, local des pompiers...

La municipalité s'étant récemment équipée de matériel électrique "LED", il a été décidé de l'installer dans la traversée du village et aux points stratégiques (entrées et centre)... procurant ainsi une ambiance festive et chaleureuse à l'approche de cette fin d'année qui ne se présentait pas forcément sous les meilleurs auspices...

A cet effet, la mairie a loué une nacelle afin que les employés municipaux travaillent en toute sécurité.



GROS TRAVAUX nécessaires entre l'étang "du Milieu" et l'étang "du Fourneau"

Des fuites constatées sur les conduits d'évacuation souterrains et les vannes, entre l'étang "du Milieu" et l'étang "du Fourneau" et après l'étang "du Fourneau", derrière le bâtiment "du Moulin", nécessitent en urgence d'importants travaux, sous peine de voir la situation s'aggraver !

A propos des trois étangs communaux... Le saviez-vous ?

La commune de Lamarche-sur-Saône s'est rendue propriétaire en 1972, pendant le mandat du maire Claude Fleutot, de l'étang "du Fourneau", puis en 1975, pendant le 1^{er} mandat de Jean-Claude Karpouzopoulos, de l'étang "du Milieu" et de l'étang "Neuf".

- le 1^{er}, juste derrière la salle polyvalente, l'étang "du Fourneau", le plus petit s'étend sur 3 ha - dont 1,9 seulement en eau - sert de régulateur entre l'étang "du Milieu" et la Saône.

- le 2^e, situé sur la gauche après le passage sous la voie ferrée, l'étang "du Milieu", d'une superficie de 12 ha – dont 9 en eau – est ouvert à la pêche, de mars jusqu'à l'entrée de l'hiver (gestion mairie).

- le 3^e, tout au fond, l'étang "Neuf", le plus grand, occupe 38 ha - dont 32 en eau - alimenté par les eaux de pluie et de ruissellement provenant des champs et de la forêt, sert de vivier ; c'est le lieu où se reproduisent les poissons ; le produit de sa pêche, une fois l'an, sert en priorité à rempoissonner l'étang du "Milieu".

Loué à la « Société de chasse aux étangs » il est dédié, dès l'ouverture en août, à la chasse au gibier d'eau.

Ces 3 étangs, retenus par des digues, communiquent entre eux par des systèmes de vannes servant à réguler leur niveau : l'eau du 3^e se déverse dans le 2^e qui lui-même se déverse dans le 1^{er}... qui s'évacue dans la Saône par le bief du "Moulin" (autrefois fossé ouvert à l'air libre, maintenant "busé" ; la conduite souterraine traverse le square Louis Febvret puis l'aire de camping-cars).



TRAVAUX AVANT GROS TRAVAUX

1^{re} étape : la pêche de l'étang "du Milieu" prévue le 13 décembre, repoussée à cause du gel, a finalement eu lieu le 21 décembre et celle de l'étang "du Fourneau" le lendemain.



L'employé municipal, le maire et quelques bénévoles ont prêté main-forte à l'équipe de Michel Couturier, pisciculteur à Drambon, chargée de la capture des poissons, au filet, pour ne pas les blesser ; de belles pièces : carpes, tanches, brochets, et de la friture ont été relâchés dans l'étang "Neuf" pendant la durée des travaux.

2^e étape : vider les 2 étangs concernés par les travaux afin de mettre hors d'eau l'ouvrage à réparer : la voûte en pierre entre l'étang "du Milieu" et l'étang "du Fourneau".

De l'étang "du Milieu"...



...la voûte en pierre conduit l'eau vers l'étang "du Fourneau".



3^e étape : abattage et élagage d'arbres sur le sentier pédestre, par l'employé municipal, le maire et un bénévole, Michel Boisson, afin de faciliter l'accès au chantier.

4^e étape : intervention de l'entreprise Bredillet de Binges, retenue pour les travaux

- étanchéité de l'ouvrage d'art - voûte en pierre - entre l'étang "du Milieu" et l'étang "du Fourneau"

Dans un 1^{er} temps, **élargissement et empierrement du sentier** pour permettre aux camions et autres engins d'accéder sur le lieu d'intervention, sécurisation du chantier interdit au public.



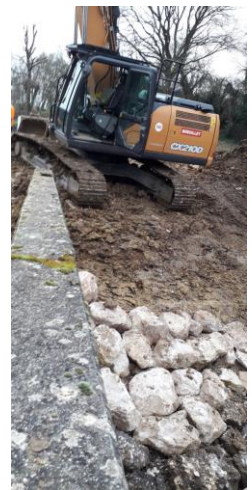
Puis **creusage à la pelleuse à l'aplomb de la vanne** pour mettre à jour la voûte à colmater.



A cette étape du chantier, **les travaux ayant fait apparaître la partie métallique** jusque-là enfouie **de la vanne**, complètement tordue et rongée par la **rouille**, **ont dû être stoppés** en attendant l'intervention de l'entreprise "Serrurerie/Chaudronnerie Geay" de Pontailier-sur-Saône, chargée de la remplacer.

- renforcement de la digue entre l'étang "du Fourneau" et le bief du "Moulin"

De grosses cavités constatées dans la digue ont nécessité le passage d'une caméra afin d'évaluer au mieux l'ampleur des dégâts ; il va falloir combler ces trous énormes creusés par les ragondins mettant l'ouvrage en péril.



Ces travaux sont en cours.

5^e étape : dès la fin des travaux, l'étang "Neuf" à son tour sera pêché et vidé ; ses eaux viendront remplir l'étang "du Milieu" et les poissons viendront le repeupler.

Il faut néanmoins espérer une fin d'hiver pluvieuse pour obtenir un niveau d'eau correct nécessaire pour rendre le site aux pêcheurs et aux promeneurs, dès le printemps prochain.

OUVERTURE DU « PÔLE SANTE »

Un pari fou mais ambitieux (voir INFO LAMARCHE N° 9 d'octobre 2021)



En ce début d'année 2023, Christian Clerc, ancien pharmacien du village, voit se concrétiser son projet : un **"espace santé" vient d'ouvrir**, 1 rue de l'étang Visenot.

Ces nouveaux locaux construits comprennent 4 cellules : 2 d'entre elles, de 15 m² chacune, ont accueilli le cabinet des infirmiers de Lamarche qui a donc déménagé et le cabinet des sages-femmes de Pontailier.

Le docteur Boillin s'est installé dans l'une des deux autres cellules de 20 m² chacune.

La dernière sera partagée en alternance entre un ostéopathe et une hypno praticienne.

La maison au 57 rue du Général de Gaulle, occupée jusque-là par le cabinet du docteur Boillin, restructurée en 3 cellules avec salle d'attente, pourra accueillir d'autres professionnels de santé.

Christian Clerc se dit confiant en l'avenir et compte bien, en leur offrant un accès facile aux soins, remercier les habitants de Lamarche et des communes voisines pour leur soutien et leur confiance indéfectibles pendant 40 ans.

VIE SCOLAIRE

A l'école maternelle, « 3 arbres pour 3 classes »

Inspirée par le projet pédagogique de l'école maternelle orienté sur la nature, en particulier sur le monde végétal :

"Faire germer une graine pour faire pousser un arbre", une maman d'élèves a offert 3 jeunes arbres ornementaux (un pour chaque classe).

Se fiant au vieux dicton « A la Ste Catherine, tout bois prend racine », le mardi 22 novembre, profitant d'une matinée ensoleillée, tous les élèves se sont retrouvés sur la pelouse de l'école maternelle, entourés de leurs institutrices et des ATSEM, de Teddy, l'employé municipal promu chef de chantier et de deux adjointes, pour planter :

- un cerisier à fleurs pour la classe de grande section
- un tulipier pour la classe de moyenne section
- un arbre de Judée pour la petite section.

Sous l'œil bienveillant de Teddy, chacun a participé à la plantation en y apportant quelques pelletées de terre.



La plantation terminée chaque classe a effectué une ronde autour de son arbre, sorte de danse à la joie pour l'encourager à pousser !

A charge maintenant aux enfants et aux maîtresses de veiller sur leurs protégés afin que « petits arbres deviennent grands » ... et apportent de l'ombre aux enfants !

Toute l'équipe éducative et les élèves de l'école maternelle remercient vivement cette maman pour son initiative.

« Il suffit d'une idée, il suffit d'une graine... » c'est la conclusion de la généreuse donatrice.

LE "COMITE DES FÊTES"

- Au marché mensuel du 23 octobre, une marche de 4,5 km organisée au profit d'"**Octobre rose**" a rassemblé près de 90 personnes !
- Au marché mensuel du 27 novembre, à cause d'une météo défavorable, la rando-cycliste organisée pour "**Movember**" a connu moins de succès : 12 participants



Néanmoins, ces deux manifestations ont généré une somme globale de 1 002 € versée au « Centre Georges-François Leclerc »

Halloween, dimanche 30 octobre a réjoui petits et grands.



Samedi 17 décembre, "**Noël au préau**", déplacé à la salle des fêtes à cause du mauvais temps, le Père Noël a distribué des friandises aux 70 enfants qui trépignaient d'impatience en attendant son arrivée.



Le loto du "**Comité des Fêtes**", samedi 3 décembre, a rassemblé 115 participants fervents adeptes de ce jeu de société et de hasard ; les plus chanceux sont repartis avec de jolis lots : appareils électroménagers, lots gourmands, bons d'achat...

LE TELETHON 2022 à Lamarche-sur-Saône

Même en l'absence de manifestations le jour J (le samedi 3 décembre), les ventes organisées en amont

- par la « **Courtepointe** » : objets cadeaux et (ou) de décoration, confectionnés avec les techniques du patchwork, boutis, broderie, points comptés, tricot, crochet (100 €)
- par le **Foyer Rural de Lamarche** : chrysanthèmes (246 €) soupe aux potimarrons (100 €)
- par les dons à l'urne (900 €)

Sans compter le bénéfice réalisé sur la **vente des 50 kg de papillotes**, ce n'est pas moins de 1300 € qui ont été reversés à l'AFM Téléthon par le biais du TELETHON cantonal.



"**LA FRATERNELLE**"... une association qui, depuis 55 ans, œuvre tout au long de l'année (loto, confection et vente de gaufres aux marchés mensuels) pour offrir des colis de Noël à nos aînés de 70 ans et plus.



Cette année 2022, 213 colis ont été préparés dans de jolis sacs à courses marqués - coupe du monde de foot oblige - aux couleurs des « bleus », et distribués à la salle des associations samedi 17 décembre, en présence du maire Patrick Bovet et de bénévoles venus prêter main-forte aux membres de l'association. Ceux-ci, prenant de l'âge, ne pourraient plus, sans aide extérieure, assumer cette tâche ; ils ont d'ailleurs dû renoncer à l'organisation du loto qui leur demandait trop de travail et d'énergie.

LA CHORALE "LES ALIZES" : le plaisir de chanter ensemble...

Reprise des répétitions avec 28 choristes,
le mercredi 3 septembre



Concert à l'église St Barthélemy de Lamarche-sur-Saône,
le 16 décembre
"Les ALIZES chantent Noël... mais pas que"



...mais aussi d'agréables moments de partage et d'échange, nécessaires pour resserrer les liens entre choristes.

- rencontre avec la chorale "A tout cœur" de Ponteilla – Nyls

Après la visite des Catalans aux Bourguignons, à l'Ascension 2019, deux années ont passé sans pouvoir faire le retour de cet échange trois fois repoussé à cause de la covid.

Enfin, profitant du week-end prolongé du 11 novembre, 14 choristes des "Alizés" ont fait le déplacement pour répondre à l'invitation de leurs amis pressés de leur faire découvrir leur magnifique région : les Pyrénées Orientales.

Accueil chaleureux, moments de convivialité inoubliables où les chants catalans se sont allègrement mêlés aux "bans bourguignons" !



- galette des rois mercredi 11 janvier et soirée raclette en l'honneur de nos nouveaux choristes, mercredi 18 janvier :
encore des occasions de partager de bons moments festifs !

Vous aussi, vous aimez chanter, la vie associative vous tente, alors, n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

La chorale "Les ALIZES" recrute...

Une jeune cheffe de chœur dynamique, un répertoire varié

Pas besoin de connaissances spéciales en musique ; seuls bagages exigés : la bonne humeur et la bonne volonté...

Répétition chaque mercredi (sauf période de vacances scolaires)

de 20h à 21h30, à la salle des fêtes de Lamarche-sur-Saône.

Contacts : la présidente, Marie-Françoise Collinet tel : 06 14 88 04 08

la vice-présidente, Michèle Vaillard tel : 06 60 28 76 48

L'ACTUALITE du "CPI"

Le samedi 14 janvier une journée "RETRO GAMING"

Les membres du CPI n'ont pas été déçus... vous êtes venus nombreux à la salle des fêtes de Lamarche-sur-Saône, assister à cette journée gratuite, ouverte à tout public.

Vous avez pu

→ **découvrir une exposition** sur les jeux vidéo depuis leur apparition dans notre univers ludique :

les premières consoles de jeux... Atari (1976), Nitendo (1983), Sega (1987), Play station, (1993)... jusqu'aux versions les plus récentes des Xbox apparues en 2012



un "bon vieux flipper" a remporté un franc succès auprès des nostalgiques des "années 60".

Gilbert a testé le casque de réalité virtuelle.



→ **vous familiariser** à l'utilisation du casque de réalité virtuelle.

→ **assister à l'une des trois conférences** fort intéressantes, traitant de l'histoire des jeux vidéo et de la prévention contre les abus de leur utilisation.

ASSEMBLEE GENERALE DU "CLUB DE L'AMITIE" : une nouvelle présidente, un nouveau bureau à la tête de l'association créée en 1979 par Mme Jouvenel et Mme Boillin (1^{re} présidente jusqu'en 2000).

Après 20 ans de présidence (en mars 2002, elle avait succédé à Hubert Meuret), Denise Lapostolle n'ayant pas souhaité se représenter au poste de présidente, le conseil d'administration s'est réuni pour élire un nouveau bureau.

La seule candidate, **Véronique Morland** a été élue à l'unanimité devenant ainsi la 4^e présidente du "Club de l'Amitié".

Le bureau se compose comme suit :

Vice-présidents : Philippe Morland et Robert Roux

Trésorière : Françoise Fabre **Trésorière adjointe** : Angélique Leroy

Secrétaire : Régine Lapostolle **Secrétaire adjointe** : Josette Feurtet

Le nouveau bureau



La nouvelle présidente, **Véronique Morland**, n'habite Lamarche que depuis peu ; pourtant elle s'est tout de suite investie dans la vie associative lamarchoise en s'inscrivant au "Club de l'Amitié" où elle et son mari peuvent s'adonner à leur plaisir de joueurs de cartes et de "scrabble"

En plus des mardis après-midis d'activités à la salle des fêtes, où les adhérents se réunissent dans une ambiance conviviale autour de leurs jeux fétiches, **la présidente voudrait essayer de relancer quelques sorties à la journée** pour rompre le "train-train" quotidien de nos aînés ruraux qui vivent souvent seuls, éloignés de leur famille.

Merci à la nouvelle présidente pour son investissement qui donne un nouvel élan à l'association "Club de l'Amitié". Souhaitons-lui réussite et épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

ASSEMBLEE GENERALE DES "VETERANS DU VAL DE SAÔNE"

L'association créée à Lamarche-sur-Saône en 1984 par un groupe d'anciens "footeux", **avait pour but d'organiser**
→ des manifestations sportives :

- **l'équipe des "Vétérans du Val de Saône"** regroupant une vingtaine d'acharnés du ballon rond dans le canton de Pontailier-sur-Saône, par sa hargne et sa bravoure, porta bien haut les couleurs de notre canton, dans le département (en décrochant 5 titres de "Champions de Côte-d'Or" et une coupe de Côte-d'Or), dans toute la France et même au-delà de nos frontières (en Allemagne, en Belgique, en Italie...).

- **les "Rallyes VTT des 3 étangs"** organisés dans la forêt et autour des étangs lamarchois connurent une belle notoriété avec la participation, en 1995, de la **"championne olympique", Anne-Caroline Chausson** et du **"champion de France", Denis Noël**.

- **les randonnées pédestres et cyclistes, les journées champêtres, les voyages organisés** par le président Gérard Edouard, remportent encore un vif succès auprès des membres de l'association.

→ puis des animations festives :

"Foire aux tripes et aux boulettes" fin avril, vide grenier à la mi-juin, et enfin **la fameuse "marche gourmande" qui, le 1^{er} week-end de septembre faisait doubler la population lamarchoise**, autant de manifestations "grand public" qui ont orchestré et marqué la vie associative de Lamarche pendant plus de 30 ans !



La "marche gourmande" c'est ça : de la convivialité entre les participants, à boire, à manger et de la bonne musique pour danser... n'importe où !

Sa 20^e édition prévue en 2020 a dû être annulée à cause de la crise sanitaire... et n'a pas été reprogrammée... au grand désespoir de ses adeptes !

A l'Assemblée Générale du samedi 21 janvier, les adhérents de l'association "Vétérans du Val de Saône"

- ont reconduit le **président Gérard Edouard**, le **secrétaire André Fromont** dans leur fonction ; **Danielle Montels**, jusque-là trésorière adjointe, a été élue **trésorière**.

- ont décidé de ne pas reconduire les manifestations nécessitant beaucoup trop d'investissement physique, seulement des manifestations « en interne », juste pour le plaisir des adhérents qui aspirent à un peu de repos au demeurant bien mérité ! Cependant ils réfléchissent déjà à la façon de fêter dignement le 40^e anniversaire de leur association en 2024.



Pour l'heure, la séance s'est clôturée de façon conviviale autour de la table où les galettes des rois attendaient

les joyeux "Vétérans du Val de Saône" !

L'ASSEMBLEE GENERALE DU "FOYER RURAL de LAMARCHE-SUR-SAÔNE" s'est tenue le 21 janvier, en présence du maire, Patrick Bovet.

Cette association créée en 1981, avait pour but à l'origine de "redonner vie" au village qui, depuis près de 10 ans, après la dissolution des "Baladins de la Saône", était tombé dans la morosité tant les manifestations festives étaient devenues rares.

→ **en proposant des manifestations ponctuelles :**

fabrication de chars et de costumes / participation aux corsos carnavalesques d'Auxonne, Pombières-les-Dijon / organisation de carnivals à Lamarche / reconstitution historique-spectacle "son et lumière 1789" / Fête des "Années 60" / sorties vélo / week-ends à la neige / randos calèches / repas champêtres / soirées à thème / défilés de mode... autant de manifestations "grand public" qui ont enchanté les Lamarchois pendant plus de 10 ans !

→ **après quoi le "Foyer Rural" a pris une autre orientation en proposant des activités hebdomadaires, régulières au sein des sections :** Tennis de table, Gym Volontaire, Gym Tonic, Yoga, Couture, Informatique, et plus récemment le Télérthon cantonal.

D'autres sections : Marche/Rando, Equi-passion, Foulées bleues, Acti'Mômes, ont déjà cessé leurs activités depuis plusieurs années.

Comme chaque année, à l'AG du 21 janvier, le Foyer Rural a fait le point sur l'activité de ses différentes sections.

Durement éprouvées par la crise sanitaire, certaines n'ont pas repris en 2022, faute d'animateur (yoga, couture et informatique) et ont dû clore leur activité. Le Tennis de table a repris, tant bien que mal, mais se confronte pour la 2^e année consécutive à des difficultés financières ; le Conseil d'Administration décide de lui attribuer une aide émanant du fonds commun du Foyer Rural.

Néanmoins, l'association Foyer Rural se porte bien même si le nombre de ses adhérents a baissé.

La présidente Geneviève Odier remercie la municipalité qui, en mettant gratuitement à la disposition des sections (électricité et chauffage compris), des locaux adaptés à la pratique de leur activité, contribue à leur succès et à leur longévité.

Vous souhaiteriez vous investir dans la vie associative, vous avez des compétences dans l'une ou l'autre des disciplines : yoga, couture, informatique ou autre, que vous partageriez volontiers en animant une section du Foyer Rural...

... alors n'hésitez pas, contactez la présidente Geneviève Odier : 06 80 46 15 28

ou la mairie de Lamarche-sur-Saône : 03 80 32 01 50

DES LAMARCHOIS A L'HONNEUR

Départ en retraite du lieutenant Daniel Bezout



Samedi 22 octobre 2022, en fin d'après-midi les habitants des communes de Lamarche-sur-Saône, Pontailleur-sur-Saône, Perrigny-sur-l'Ognon et Vielverge ont dû se demander ce qui pouvait engendrer un tel déploiement de camions de pompiers et de hurlements de sirènes...

Rien de grave au demeurant, seulement une surprise préparée par ses amis sapeurs-pompiers au lieutenant Daniel Bezout pour son départ à la retraite, après 31 ans au service de la population (dont 15 ans comme adjoint au chef de centre de Pontailleur-sur-Saône). Pour la 1^{re} escale de son périple, le lieutenant a été conduit à Lamarche, sur la place du village où l'attendait le maire Patrick Bovet ; celui-ci, en remerciement pour son courage, sa gentillesse, sa disponibilité et son savoir-faire, lui a remis la médaille honorifique de la ville de Lamarche-sur-Saône.

André Fromont, responsable de l'association "Couleurs de Saône" voit **deux de ses œuvres présentées** en mai 2022 à Nuits-St-Georges **retenues** pour la présélection de l'exposition du "71^e Salon national de peinture et de sculpture des armées" à l'Hexagone Balard à Paris, au Ministère des Armées, du 14 au 17 novembre 2022.



"Le port de Collioure"



"La Saône en hiver"

INFO PRATIQUES

Comment se tenir au courant de l'actualité lamarchoise au jour le jour

→ par l'affichage public

Le conseil municipal décide de maintenir l'affichage public de la version papier de toutes décisions, toutes informations concernant la vie municipale (urbanisme, gestion de la forêt, des étangs) ... **en particulier les procès-verbaux des réunions de conseil municipal.**

Par contre, en application de la « réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements », **les procès-verbaux des réunions de conseil municipal ne seront affichés que dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle ils ont été arrêtés** (soit après la réunion du conseil municipal suivante).

Exemple : le procès-verbal de la réunion du 06/12/2022 ne sera validé qu'à la prochaine réunion du conseil municipal, et affiché la semaine suivante.

Seule la liste des délibérations sera affichée dans la semaine qui suit la réunion de conseil municipal où elles ont été

→ par le site officiel www.lamarche-sur-saone.fr nouvellement restructuré

Vous y trouverez :

- les listes des commerçants, artisans de la commune
- la liste des associations lamarchoises et leurs activités
- des renseignements sur les services de santé, les écoles, le périscolaire
- les dernières actualités lamarchoises, un récapitulatif des infos parues sur "PanneauPocket"
- les décisions de vos élus : comptes-rendus des réunions de conseil municipal
- les bulletins municipaux « INFO LAMARCHE » en version dématérialisée

→ par "PanneauPocket"

La commune est équipée de l'application "PanneauPocket" depuis 2020.

Suivez le guide pour la télécharger gratuitement sur votre téléphone ou sur votre tablette et recevoir nos informations, nos actualités en temps réel !

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.
Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



« Il n'y a plus qu'à » ; si toutefois vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à venir en mairie où les secrétaires ne manqueront pas de vous aider dans cette démarche.

"TRESOR PUBLIC" : une nouvelle organisation en douceur

Le regroupement des trésoreries de Pontailier-sur-Saône, Genlis et Auxonne, en un et unique "service de gestion comptable" implanté à Auxonne.

« Un changement qui ne devrait pas avoir tellement d'impact pour les usagers qui recevront la même qualité de service, avec le même nombre de personnels » affirme Etienne Lepage, directeur du Pôle fiscal à la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP).

Désormais, pour toute démarche concernant le "Trésor Public" (paiement des factures de cantine, de crèche...) vous devrez vous rendre ou vous adresser au "service de gestion comptable", 1 ruelle des Pêcheurs à Auxonne.

Pour obtenir des renseignements vous pouvez contacter ce service

par téléphone : 03 80 57 57 00

par mail : t021004@dgfipfinances.gouv.fr

"CAP Val de Saône" EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le prix de l'eau en hausse pour les habitants de Lamarche

Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes "Auxonne-Pontailier Val de Saône" a pris la compétence "eau potable et assainissement" ce qui l'a menée à réaliser plusieurs études de diagnostic sur les réseaux existants.

Nous, Lamarchois, avons reçu récemment un courrier émanant de "CAP Val de Saône" nous avertissant de la hausse du tarif de l'eau au 1^{er} janvier 2023, justifiée par d'importants travaux de rénovation des canalisations vétustes : 57 % datent en effet d'avant 1930.

Par ailleurs, une grande partie de ces canalisations, sert à collecter à la fois les eaux usées et les eaux de pluie, ce qui ne permet pas à la station d'épuration de fonctionner correctement.

Aussi deux programmes de travaux ont été validés par un groupe de travail associant maires et élus du territoire.

➔ **Programme de travaux prioritaires pour un montant de 4,2 millions d'euros pour la période 2022/2026 :**

- rénovation des canalisations d'eau potable vétustes qui subissent le plus de casses et mise en sécurité des sites de production d'eau potable
- séparation des eaux usées et eaux de pluie.

Ces investissements bénéficient de subventions de l'Agence de l'Eau, de la Région, d'une forte implication du Département de la Côte-d'Or.

Néanmoins, le reste à charge doit être règlementairement financé par les redevances d'eau potable et assainissement payées par les foyers usagers qui vont s'en trouver considérablement impactés. Ainsi, il a été voté le 15 novembre 2022, l'évolution tarifaire suivante :

➔ Augmentation de la part fixe (abonnement) en eau potable de 20 € HT soit une part fixe de 50 € HT

➔ Augmentation de la part fixe (abonnement) en assainissement de 80 € HT soit une part fixe de 104 € HT

➔ Un prix de 0,85 € HT par m³ en eau potable soit une augmentation de 0,35 € HT/m³

➔ Un prix de 0,60 € HT par m³ en assainissement soit une augmentation de 0,30 € HT/m³

Exemple : pour une facture de 120 m³ (consommation de référence des ménages au niveau national)

➔ Augmentation annuelle de 178 € HT, soit une augmentation de 1,48 € HT au m³

Tarifs appliqués depuis le 1^{er} janvier 2023.

"CAP Val de Saône" le tri de vos déchets se simplifie !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous pouvez déposer en vrac, dans le bac jaune, tous les emballages ménagers sans distinction : en métal, en carton, briques alimentaires, papiers et tous les emballages en plastique sans exception.

Ces emballages n'ont pas besoin d'être lavés, seulement bien vidés ; ne pas les imbriquer l'un dans l'autre.

Un doute ? consultez le MEMO TRI que vous avez reçu de "CAP Val de Saône".

Le petit bac jaune de 120 litres jusque-là utilisé a été remplacé par un nouveau bac jaune de 240 litres "pucé" pour chaque foyer (vous pourrez néanmoins le conserver pour une autre utilisation).

Attention : à compter du 1^{er} février 2023, tous les bacs non "pucés" ou de taille inférieure à 240 litres ne seront plus collectés.

Collecte de ces déchets recyclables : chaque lundi de semaine paire (bac à sortir le dimanche soir).

Rien de changé pour les ordures ménagères...

Collecte : chaque jeudi (sauf jeudis fériés : collectes décalées voire même annulées ; consultez le calendrier fourni par "CAP Val de Saône" (bac à sortir le mercredi soir).

Pour toute question contactez les équipes techniques au 03 80 27 03 20 ou consultez le site www.capvaldesaone.fr dans la rubrique *environnement/déchets*.

ETAT CIVIL 2022

NOS JOIES **Bienvenue aux nouveaux nés !** (15 naissances déclarées)

Le 14/02 MARTIN Mathéo

Le 02/06 TIRNIAC Roxane, Mélissa

Le 14/02 MARTIN Noémie

Le 05/08 TAMISIER Amaia, Jocelyne, Patricia

Le 29/03 BOURZAY Victoire, Edith, Madeleine

Le 30/09 MEZIANI Camille

Le 25/04 ZIPPO Lyvio, Rodrigue, Augusto

Le 22/11 SPIES Hugo, Joël, Sébastien



Félicitations aux heureux parents !

Ils se sont engagés devant monsieur le Maire. (4 mariages et 7 PACS enregistrés)

Le 16/07 BIANCHI Pascal, Jacky et MOÏNO Catherine, Edith

Le 03/09 ROBALDO David et LEROI Leatitia

Vive les mariés !



NOS PEINES **Ils nous ont quittés en 2022** (8 décès enregistrés)

Le 16/07 HUGON épouse GEVREY Nadège, Anna, Gilberte

Le 08/12 GER Yves, Jacques, Gustav

Le 12/04 MAIRE Roger, Charles

Le 16/12 SOINE épouse JACQUELINET Renée

Le 16/08 CHAGNET André, Gaston



*Sincères condoléances aux
familles endeuillées.*

Ces listes ne prennent en compte que les transcriptions des actes (naissances, mariages, décès) **enregistrées en mairie de Lamarche et pour lesquelles les familles ont donné leur accord écrit** (Article 9 du Code Civil : droit au respect de la vie de chacun).

La station de chemin de fer de LAMARCHE - 2^e partie, le chemin de fer et la SNCF

La rubrique « C'est notre histoire du n°12 d'octobre 2022 de Info Lamarche » a pour titre « La station de chemin de fer de Lamarche, de 1835 à 1938 » régie à cette époque par la Compagnie de Chemin de Fer Paris-Lyon-Marseille (PLM). Cette 2^e partie développe la station de chemin de fer de Lamarche et la SNCF (Société nationale des chemins de fer).

La gare... pendant les guerres

Nous n'avons pas d'archives pour le trafic de fret, les transports de troupes pendant les guerres de 1870 et 1914-1918.

Pour la guerre de 1939-1945, Gilles Hennequin, auteur de « Résistance en Côte-d'Or » évoque les actions des différents maquis, notamment les sabotages des voies ferrées intervenus sur le territoire de Lamarche : déraillement le 27 juin 1944 d'un train de charbon ; le 8 juillet, le maquis récupère dans le train déraillé des vêtements, trois mitrailleuses, munitions et grenades, un wagon de cartons de piles électriques ; le 30 juillet et le 10 août (trains de charbon).

Souvenirs des habitants : un bombardement d'un avion allié provoque le déraillement d'un train allemand et dans le quartier du Pays-Neuf la destruction totale d'une maison ainsi que des impacts sur plusieurs autres habitations.

Le 3 septembre 1944, un wagon-citerne est mitraillé (constat du chef de gare).

Proposition d'arrêt d'un autorail en gare de Lamarche

En août 1945, le maire, Louis Febvret, fait part au Conseil municipal : « que l'autorail Dijon-Nancy passant en gare de Lamarche ne s'arrête plus et fait ressortir que les administrés n'ont aucune facilité pour se rendre à Gray ou Auxonne. Il demande au Conseil municipal de prendre une délibération tendant à obtenir l'arrêt en gare de Lamarche de cet autorail qui rendrait de grands services à la population de la commune et des communes avoisinantes, et demande son arrêt pour l'aller et le retour en gare de Lamarche ».

Il semblerait que la desserte Auxonne-Gray, avec halte à Lamarche, était encore assurée aux alentours des années 1950.

Raymond a habité la maisonnette du "Pays-Neuf"

En 1952, **la famille Boudot habitait « la maisonnette n° 17 »**. Mère de 6 enfants, Renée Boudot assurait la fonction de garde-barrière du passage à niveau du Pays-Neuf. Toutes les maisonnettes de la SNCF (nom donné à toutes les maisons des garde-barrières) étaient construites sur le même plan. Par contre, et quelle chance, les locataires avaient l'électricité et l'eau courante.

Pour la garde-barrière, c'était un travail très contraignant, beaucoup de présence et de disponibilité. Tout en élevant ses enfants, elle devait actionner les barrières, en assurer l'entretien avec une spatule spéciale pour que celles-ci roulent plus facilement, surveiller le passage à niveau avec portillon pour piétons.

Les enfants, eux aussi vivaient au rythme du trafic des trains. Le matin, ils passaient généralement à heures régulières.

Lorsqu'un train arrivait au niveau du cimetière et, dans l'autre sens, au niveau du pont de Vonges, une sonnerie se déclenchait. Immédiatement, la garde-barrière devait tout quitter (casserole sur le feu, bébé qui pleure...) pour « rouler la barrière ». En cas d'incident, elle était responsable. Elle avait également pour obligation d'accueillir les cheminots qui désiraient faire chauffer leur gamelle et prendre leur repas.

A l'extérieur, sur le mur, un boîtier contenait l'avertisseur, un drapeau rouge pour signaler un danger, des pétards, un falot avec des lampes de couleur différentes.

Les enfants du quartier aimaient s'amuser avec les tuyaux de freins en caoutchouc reliant les wagons ; au diable l'hygiène et la bouche mâchurée ils soufflaient dedans pour se téléphoner. Ils jouaient également au football sur le petit terrain vague de la gare.

Retraitée, Renée Boudot ne fut pas remplacée. L'installation de barrières automatiques au passage à niveau et une diminution conséquente du trafic fret ont entraîné la vente de la maisonnette, par la SNCF, à un particulier.

Michèle a habité la maisonnette des "Verpillères"

De 1939 à 1965, **Yvonne Amado** était garde-barrière au passage à niveau **"Les Verpillères"**. Sa fille Michèle nous livre quelques souvenirs lorsqu'elle a fréquenté l'école communale, à partir de 1953.

« C'était un passage à niveau très isolé, éloigné d'environ trois kilomètres du centre du village, ouvert, que la garde-barrière devait fermer aux heures régulières du passage des trains. A cette époque, ce n'était que du trafic « fret » : un train le matin, un vers midi et parfois, l'après-midi, le soir. Le passage à niveau était utilisé principalement par les cultivateurs de Poncey-les-Athée, et par quelques Lamarchois pour se rendre dans les champs.

La maisonnette n° 18 des "Verpillières" comprenait 4 pièces, un poêle assurant le chauffage de l'ensemble, une cave, un jardinet et un enclos pour volailles et lapins. Il n'y a jamais eu d'électricité ni d'eau courante. Toute la famille utilisait des bougies avec, plus tard, un éclairage avec brûleur au gaz. Avant l'installation d'une pompe à roue par la SNCF, un train s'arrêtait et remplissait régulièrement en eau notre citerne.

Pendant ma scolarité à Lamarche, avec mon frère Jean-Claude et ma petite sœur Mireille, nous faisons le trajet 2 fois ou 4 fois par jour, par tous les temps, bien sûr ! Et les hivers étaient froids, avec de la neige ! Nous rapportons le pain, d'autres courses... et le cartable. Les jours d'école, la famille Seurre nous accueillait avec notre gamelle pour le repas de midi.

Nous marchions sur les traverses ou, pour s'amuser, sur les rails. Plus âgés, nous roulions à vélo sur le ballast. Dans le talus, un escalier de terre, creusé et consolidé par notre père au coin du pont du chemin de fer, nous permettait de remonter au niveau de la route de Magny-Montarlot.

Avec la locomotive à charbon, tous les étés, il y avait un feu le long du talus, heureusement arrêté par le fossé (sauf une fois, une partie d'un champ de blé a été détruite). Lorsqu'il y a eu les locomotives Diesel, quelques fois le mécanicien s'arrêtait et nous déposait à la barrière, on était contents !

Nos jeux ? Très souvent à l'extérieur, dans les champs, dans les bois à faire des cabanes, etc. De bons souvenirs ! Parfois, j'aurais bien aimé retrouver mes camarades de classe, surtout le jeudi. Le dimanche j'allais au cinéma à Lamarche et de temps en temps, le samedi soir, avec toute la famille, sans oublier les lampes de poche.

Lorsque le médecin d'Auxonne venait, il arrêtait sa voiture au passage à niveau d'Athée-Magny et faisait au moins un kilomètre à pied, parfois très tard le soir. Après notre départ, la maisonnette fut démolie par la SNCF.

Michèle conclut, tout en riant : « Maintenant, lorsque je raconte ces souvenirs, j'ai l'impression d'avoir vécu au Moyen Age ».

Les souvenirs de Roland

Vers 1952, **Roland Roux** et d'autres enfants habitant les quartiers du "Fays" et du "Pays-Neuf" traversaient quatre fois par jour le passage à niveau, notamment pour se rendre à l'école communale. Quand un train était annoncé, ils avaient pris l'habitude, et c'était amusant, de s'asseoir à califourchon sur la barrière fermée pour regarder les manœuvres en gare de marchandises.

Souvenirs de Roland : « Un jour, un mécanicien s'est adressé à nous : gamins, vous voulez monter dans la locomotive le temps des manœuvres ? En voyant cet homme (un géant), une partie du visage cachée par un foulard bleu foncé recouvrant le nez, la bouche et le menton à cause de la fumée, affublé d'énormes lunettes le protégeant des escarbilles qui volaient, nous avons eu peur de lui, surtout lorsqu'il a enlevé ses lunettes, leur emplacement était tout blanc. Nous sommes partis en courant très vite.

Lorsque j'ai raconté cette aventure, mon père a bien ri en me disant : « C'est dommage, tu as perdu l'occasion de monter dans une loco ». Entre copains, il nous arrive encore d'en parler... d'autant plus que j'ai fait carrière à la SNCF ! ».

Vers 1982 : une curiosité, une locomotive à vapeur en gare

C'était annoncé : une locomotive à vapeur ferait halte à la gare de Lamarche-sur-Saône. Quel événement : pour certains curieux, souvenirs, souvenirs ! et pour les plus jeunes, quelle découverte : un énorme engin bruyant qui siffle à l'approche de la gare et qui crache une fumée noire.

Photo de droite : des cheminots lamarchois fiers de poser à côté de la locomotive : Louis Gremeret et son neveu, curieux mais pas très rassuré -Yvonne Amado, ancienne garde-barrière de la station "Les Verpillières".



Une 3^e partie, à paraître, sera consacrée à la gare de marchandises, le trafic et la gare aujourd'hui.

Je remercie les Lamarchoises, Lamarchois qui grâce aux prêts de leurs documents, photos ou à l'évocation de leurs souvenirs m'ont permis de rédiger ces pages d'histoire locale se rapportant à notre patrimoine.

Thérèse Mathiron

Inauguration du « quartier Gendarme Marcel FARAT » à l'École de Gendarmerie de Dijon

Plaque de présentation dévoilée par les élus



Les pages "C'EST NOTRE HISTOIRE" des n° 10 et 11 de "INFO LAMARCHE" avaient pour titre "**MARCEL FARAT**". Nous complétons ce dossier puisque le 16 septembre 2022, l'École de Gendarmerie de Dijon située à Longvic a nommé ses trois quartiers du « nom de glorieux gendarmes ».

Un quartier a été baptisé « **GENDARME MARCEL FARAT** ». C'est le 19 août 1944 que Marcel Farat, 23 ans, a été victime d'un tir allemand alors qu'il se trouvait dans une camionnette avec d'autres maquisards, route de Vielverge.



Les personnalités et une cousine de Marcel Farat (à gauche)



Gendarme Marcel Farat



Monument Farat à Lamarche

Recherches et rédaction : Thérèse Mathiron



Ont participé à la rédaction

Martine Armand - Patrick Bovet
Jérémy Collin - Pascale Fautré
Pierre Jacquet - Gilles Lemunier
Philippe Lesavre - Thérèse Mathiron
Édith Vaillant - Michèle Vaillard

Rédaction, photographies, conception et distribution « Info Lamarche N°13 » réalisées par la 1^{re} Commission « Communication - Information » (680 ex. 02/2023). Erreurs et omissions qui pourraient être relevées au sein de cet ouvrage seraient purement fortuites et ne sauraient engager la responsabilité de l'équipe chargée de son élaboration.